ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS - DIEC 3.02

INSCRIPTION AU BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
Epreuves 2027 et 2028

Candidats individuels
résidant dans l'académie d'Aix-Marseille

Cette procédure concerne les candidats individuels : candidats libres, CNED libres domiciliés dans l'académie d'Aix-Marseille.

Ne sont pas concernés par cette procédure :
Les candidats inscrits dans un établissement scolaire et les candidats inscrits au CNED en classe complète réglementée. Ils seront inscrits à l'examen par leur établissement ou par le CNED, aucune démarche n'est à réaliser par la famille en dehors de celle demandée par l'établissement ou par le CNED.
Les candidats qui, à titre dérogatoire, demandent à subir les épreuves de Français et de Mathématiques en même temps que les autres épreuves terminales du baccalauréat doivent s'inscrire à l'examen sur le niveau terminal (Baccalauréat général et technologique - BGT 2027).

Les inscriptions sont réalisées uniquement par internet

du Lundi 19 octobre à 8h00 au mardi 20 novembre 2026 novembre à 18h00

Le candidat doit impérativement déposer ses pièces justificatives dans son compte candidat Cyclades avant le 27 novembre 2026 à 18h dernier délai

Aucune inscription ne sera acceptée au-delà de la clôture des inscriptions.

En l'absence de pièces justificatives, l'inscription sera annulée.

*Nota bene : Les demandes d'aménagements d'examen pour les candidats en situation de handicap doivent être déposées sur INCLUSCOL **le 4 décembre 2026** dernier délai (cf rubrique aménagements d'examens sur le site de l'académie d'Aix-Marseille)*

ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS

Pour toutes questions relatives à votre inscription, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse ea.bgt@ac-aix-marseille.fr en précisant votre NOM PRENOM et EA individuel 2026

Autres contacts : Mme FAUVERGUE - 04 42 91 71 86 - delphine.fauvergue@ac-aix-marseille.fr
Mme LALÉ – 04 42 91 71 08 – rafaelle.lale@ac-aix-marseille.fr

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

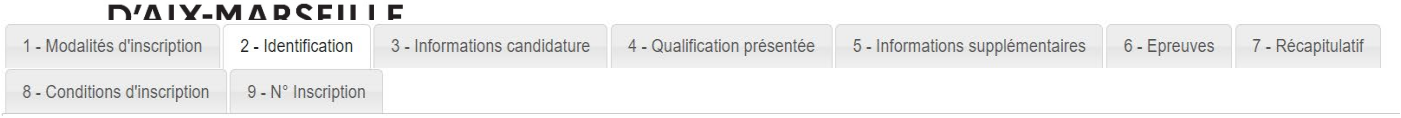
PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION PAR INTERNET

COMPTE UTILISATEUR Cyclades	✓ **J'ai déjà un compte candidat cyclades** Je me connecte directement Cliquer ici puis « Me connecter ». ✓ **J'ai un compte candidat cyclades mais j'ai oublié le mot de passe** Je me connecte directement Cliquer ici puis « Me connecter » Je saisis mon adresse mail utilisée lors de la création de mon compte Cyclades et je clique sur « mot de passe oublié » pour réinitialiser mon mot de passe. ✓ **Je n'ai jamais eu de compte candidat cyclades** → Je clique ici puis sur « Je n'ai pas de compte » Je saisis toutes les informations demandées ○ **L'adresse mail est l'identifiant du compte**, il ne peut y avoir qu'un seul compte candidat par adresse mail. ○ Le mot de passe doit comporter au moins une majuscule, une minuscule et un caractère spécial. Le nombre de caractères doit être compris entre 8 et 20. → Un mail d'activation est ensuite envoyé à l'adresse mail que j'ai renseignée : je clique sur le lien d'activation **dans les 48h suivant la réception** (je vérifie également mes spams) → Je peux alors me connecter à l'aide de mon adresse mail et de mon mot de passe Un tutoriel est disponible sur le portail d'inscription de l'académie Aix-Marseille : tutoriel

Le compte CYCLADES permet de s'inscrire et de récupérer tous les documents nécessaires au déroulement des épreuves (récapitulatif d'inscription, CONVOCATIONS aux épreuves, copies et relevés de notes) et de consulter ses résultats.
Vous êtes invité(e) à le visiter régulièrement en fonction du calendrier des épreuves précisé sur le site internet de l'académie.
Vous serez informé(e) **par mail** (à l'adresse renseignée lors de la création du compte) de la mise à disposition des documents. (**Attention vérifiez vos SPAMS !**)

MON INSCRIPTION

Je saisis toutes mes informations individuelles : des écrans informatifs me guident tout au long du processus. Je complète tous les onglets ci-dessous :



Onglet : Identification

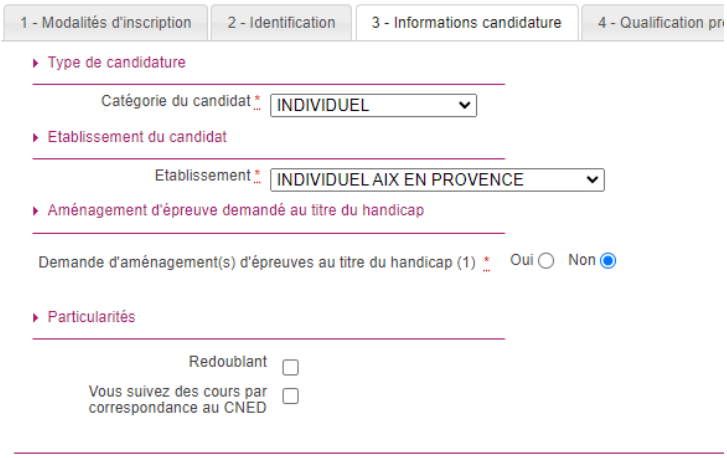
✓ Je complète mes données personnelles.

J'apporte une attention particulière aux données d'état civil. Celles-ci doivent être conformes à la pièce d'identité. Je renseigne le nom d'usage si celui-ci figure sur la pièce d'identité. Si ce n'est pas le cas, je laisse la case vide.

L'état civil que je renseigne est celui qui figurera sur le diplôme du baccalauréat

Une fois ma candidature enregistrée, si je me rends compte d'une erreur dans mes données après la clôture des inscriptions, je contacte le service gestionnaire (cf. les coordonnées plus haut) pour faire une demande de modification.

Onglet : Informations candidatures



✓ **Catégorie de candidat** : je renseigne la catégorie qui me correspond « INDIVIDUEL » (si je suis inscrit(e) en candidat libre, CNED libre). Pour rappel les candidats scolarisés sont inscrits par leurs établissements.

✓ **Etablissement :** je choisis dans le menu déroulant le lieu le plus proche de mon domicile (je serai convoqué(e) dans la mesure du possible à proximité de cette zone pour mes épreuves).

Exemple pour un candidat résidant sur le secteur d'Aix en Provence :

Votre établissement INDIVIDUEL AIX EN PROVENCE (01300119)

⚠ Le lieu de passation peut être différent selon les épreuves notamment pour les épreuves évaluées au titre du contrôle continu et les épreuves de remplacement (septembre). Selon le volume de candidats, certaines épreuves sont organisées sur un seul centre académique.

✓ **Demande d'aménagements d'épreuves au titre du handicap** : je suis en situation de handicap et souhaite déposer une demande d'aménagements d'examen, je coche la case prévue à cet effet

⚠ Cette coche n'est qu'indicative. Pour bénéficier d'aménagements d'épreuves, **je dois impérativement déposer un dossier auprès du recteur y compris pour les étalements des épreuves sur plusieurs sessions avant le 4 décembre 2026 à 18h dernier délai.**

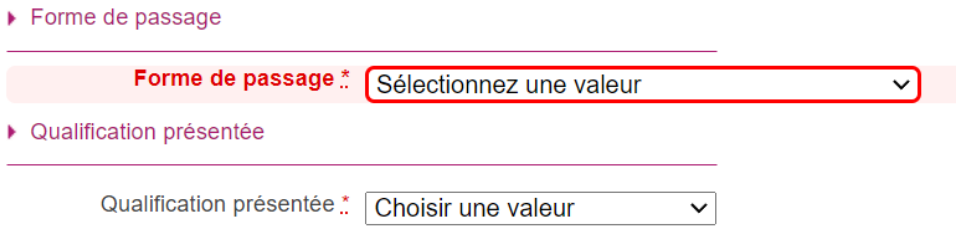
ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Je consulte le site académique pour connaitre les modalités :
https://www.ac-aix-marseille.fr/amenagement-d-epreuves-aux-examens-121669

✓ **Particularités** :

→ Si je **redouble** « la première », je renseigne la case.
→ Si je suis des **cours par correspondance au CNED libre**, je peux renseigner la case.

Onglet : Qualifications présentées



✓ **Forme de passage :** je choisis le calendrier de passation des épreuves.

Deux formes de passage me sont proposées au choix.

1ère forme de passage : je choisis d'être évalué(e) uniquement au niveau terminal

« Evaluations ponctuelles en terminale y compris EPS »	
Epreuves à subir en 2027	
Français écrit	Programme de 1ère
Français oral	Programme de 1ère
Mathématiques	Programme de 1ère
Epreuves à subir en 2028	
Spécialité suivie uniquement en première	Programme de 1ère
Histoire géographie	Programme du cycle terminal (*)
Enseignement scientifique (BCG) ou Enseignement scientifique avec mathématiques spécifiques (BCG)	Programme du cycle terminal (*)
Mathématiques (BTN)	Programme du cycle terminal (*)
LVA	Programme du cycle terminal (*)
LVB	Programme du cycle terminal (*)
EMC	Programme du cycle terminal (*)
EPS	Deux activités en terminal
Enseignements optionnels	Programme du cycle terminal (*)
Philosophie	Programme du cycle terminal (*)
Grand Oral	Programme du cycle terminal (*)

Spécialité 1	Programme du cycle terminal (*)
Spécialité 2	Programme du cycle terminal (*)

(*) Programme du cycle terminal = programme de 1ère + programme de terminale

2ème forme de passage : je choisis d'être évalué(e) en Première et en Terminale

« Evaluations ponctuelles en 1ère et terminale y compris EPS »	
Epreuves à subir en 2027	
Français écrit	Programme de 1ère
Français oral	
Mathématiques	
Spécialité suivie uniquement en première	
Histoire géographie	
Enseignement scientifique (BCG) ou Enseignement scientifique avec mathématiques spécifiques (BCG)	
Mathématiques (BTN)	
LVA	
LVB	
EMC	
Enseignements optionnels	
Epreuves à subir en 2028	
Histoire géographie	Programme de Terminale
Enseignement scientifique (BCG)	
Mathématiques (BTN)	
LVA	
LVB	
EMC	
Enseignements optionnels	
Philosophie	
Grand Oral	Programme du cycle terminal
Spécialité 1	
Spécialité 2	
EPS	Deux activités en Terminale

Le choix de la forme de passage des épreuves concerne l'ensemble des enseignements obligatoires et optionnels. **LE CHOIX EST DEFINITIF POUR L'ENSEMBLE DU CYCLE TERMINAL** et ne sera pas modifiable.

- ✓ **Qualification présentée** : je renseigne ma voie Baccalauréat général ou Baccalauréat technologique et le cas échéant la série.

Baccalauréat général : je renseigne 3 spécialités parmi les 13 proposées,
Baccalauréat technologique : les épreuves de spécialités sont imposées.

Je consulte le détail des spécialités pages 12 et 13 – Annexes n°1 et n°2.

⚠ **Spécialité EPPCS – Education Physique, Pratiques et Cultures Sportives**
Je me renseigne sur les attendus et la définition des épreuves sur le site Eduscol :
https://eduscol.education.fr/727/detail-des-epreuves-du-baccalaureat-general
En effet, cette épreuve n'est pas uniquement une épreuve sportive mais comporte une épreuve écrite dense.

⚠ **Spécialité Biologie-écologie (Ministère de l'agriculture)**
Je me renseigne sur les attendus et la définition des épreuves, portée par le ministère de l'agriculture, sur le site Eduscol : https://eduscol.education.fr/727/detail-des-epreuves-du-baccalaureat-general
Ne pas confondre cette spécialité avec la spécialité sciences et vie de la terre.

Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1ère :
⚠ Le choix de cet enseignement est définitif si je choisis la forme de passage « *évaluations ponctuelles en fin de chaque année du cycle terminal en plus des épreuves terminales ponctuelles y compris EPS* »
Aucune modification ne sera acceptée après la clôture des inscriptions.

Enseignement scientifique ou enseignement scientifique avec mathématiques spécifiques :
je suis inscrit(e) automatiquement à l'enseignement selon ma situation :

- Si j'ai choisi la spécialité Mathématiques : je suis automatiquement inscrit en enseignement scientifique.
- Si je n'ai pas choisi la spécialité Mathématiques : je suis automatiquement inscrit en enseignement scientifique avec mathématiques spécifiques.

Onglet : Epreuves

J'accède à l'onglet « épreuves » si j'ai choisi de présenter des épreuves en 1ère et en terminale.

- ✓ **Epreuves de langues :** je renseigne les langues souhaitées sur les épreuves de LVA et de LVB.



- ✓ **Enseignements optionnels :** si je souhaite m'inscrire à un enseignement optionnel, je dois positionner sur l'épreuve concernée « inscrit ».

Précisions complémentaires concernant les enseignements optionnels :

Le résultat obtenu à chacune des évaluations ponctuelles des enseignements optionnels est affecté d'un coefficient 2.
Ces coefficients s'ajoutent au total des coefficients (100) prévus pour les enseignements obligatoires.
Ainsi, **l'inscription à des enseignements optionnels engage le candidat.**

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Toute absence non justifiée à une évaluation ponctuelle à laquelle il était inscrit est sanctionnée par la note 0, affectée du coefficient prévu. En cas d'absence pour cause de force majeure, le candidat est convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement (au mois de septembre).

Avant de faire un choix, nous vous invitons vivement à consulter le site de l'académie d'Aix-Marseille rubrique INFORMATIONS AUX CANDIDATS : https://www.ac-aix-marseille.fr/informations-aux-candidats-baccalaureats-general-et-technologique-121743 **afin d'évaluer le niveau d'exigence de l'épreuve**.

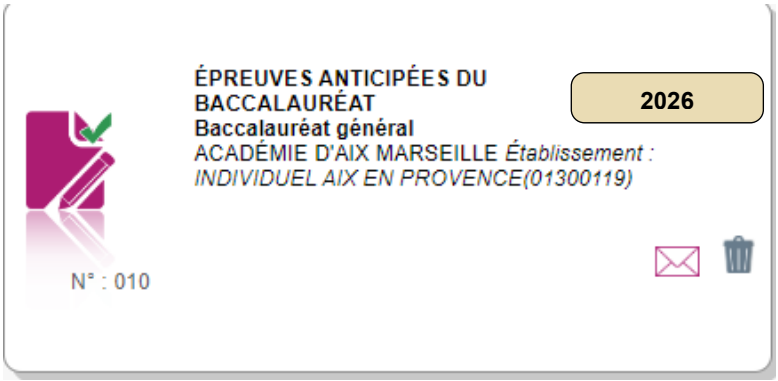
Onglet : Récapitulatif

A la fin de la saisie, je **relis attentivement** toutes les données saisies avant d'enregistrer mon inscription.

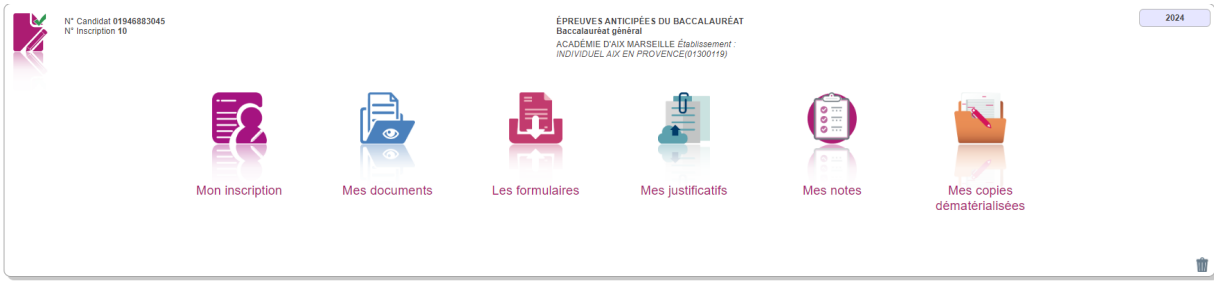
Je ne pourrai plus modifier mes choix d'enseignements après la fermeture du serveur le 20 novembre 2026 à 18 heures. Ils seront définitifs pour l'ensemble du cycle terminal.

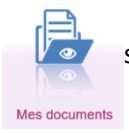
Je peux éditer ma confirmation en cliquant sur **Visualiser/Imprimer**

Après vérification du récapitulatif d'inscription et validation de celle-ci vous reviendrez sur la page d'accueil de votre compte. L'inscription apparaîtra sous la forme ci-dessous :



En cliquant sur l'icône de l'inscription, je fais apparaître les différents menus qui me seront utiles pour le suivi de mon examen :





Ma confirmation d'inscription est disponible dans **Mes documents.** Je peux l'enregistrer au format pdf sur mon ordinateur.

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

C'est également dans cet onglet que je trouverai tous les documents qui me seront adressés : convocations aux épreuves, relevé de notes…

CONFIRMATION D'INSCRIPTION	✓ Une fois ma confirmation d'inscription imprimée, je vérifie et corrige en rouge les erreurs éventuelles – ou en ligne tant que le service d'inscription est ouvert. ✓ Je téléverse ma confirmation d'inscription **signée**, éventuellement corrigée, et les pièces justificatives correspondantes avant **le 27 novembre 2026 18h00** (dans le menu **Mes justificatifs**) **Tout dossier non complet, pièces justificatives non téléversées dans les délais pourra entraîner l'annulation de l'inscription à l'examen.**

PIECES JUSTIFICATIVES A TELEVERSER	 Pour **finaliser mon inscription**, je téléverse dans mon compte Cyclades, rubrique « **Mes justificatifs »**, les documents demandés **avant le 27 novembre 2026 à 18h dernier délai.** → je retrouve ma confirmation (récapitulatif) et la liste des pièces que je dois fournir, dans mon espace Cyclades à partir du menu, je clique sur « **Mes documents** » (**1.**) → je téléverse mes pièces justificatives dans mon espace Cyclades à partir du menu, je clique sur « **Mes justificatifs** » (**2.**) Les documents demandés : → Ma confirmation d'inscription signée (et éventuellement corrigée en rouge) → Une photocopie de ma pièce d'identité → Je suis de nationalité française : - photocopie de l'attestation de recensement délivrée par la mairie *si j'ai entre 16 et 18 ans*, - photocopie du certificat de participation à la journée Défense et Citoyenneté, attestation provisoire ou à défaut la copie de l'attestation de recensement *si j'ai entre 18 et 25 ans*. **Dépôt des pièces justificatives avant le 27 novembre 2026 à 18h dernier délai.**

Si je relève des erreurs sur mon récapitulatif :

- avant le 20 novembre à 18h, j'ai la possibilité de modifier mon inscription,
- entre le 20 et le 27 novembre 2026, je modifie en rouge mon récapitulatif d'inscription et je le téléverse ou je le transmets par mail pour que le service du rectorat procède aux modifications comme je le souhaite.

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité



Je peux consulter la liste des pièces justificatives à fournir pour valider mon inscription : « Demande pièces justificatives ».

Les justificatifs seront à téléverser dans l'onglet « Mes Justificatifs » **avant le 27 novembre 2026 à 18h00.**

En l'absence de pièces justificatives, votre inscription ne sera pas validée et vous ne serez pas autorisé à présenter l'examen.

CONVOCATIONS AUX EPREUVES

Vous serez averti(e) par mail automatique de Cyclades (sur le mail utilisé pour l'inscription) de la mise à disposition d'une ou plusieurs convocations dans votre espace candidat vous indiquant les dates et les lieux d'épreuves. (**Attention vérifiez vos SPAMS !**)

Ces dates et lieu de passation ne seront pas modifiés pour des raisons de convenance personnelle.
Pour certaines épreuves, les centres d'épreuves académiques peuvent être éloignés de votre domicile.

Il est impératif de lire les consignes jointes pour s'assurer du bon déroulement des épreuves.

Les dates d'épreuves anticipées :
- **Français écrit** : le 15 juin 2027 matin
- **Français oral :** entre le 21 juin et le 9 juillet 2027
- **Mathématiques :** le 21 juin 2027 matin

• **Les évaluations ponctuelles au titre des enseignements communs** (histoire-géographie, LVA, LVB, enseignement moral et civique, enseignement scientifique pour le Bac général / mathématiques pour le Bac technologique, enseignements optionnels) : à compter de mi-mai 2027.

Le calendrier global des épreuves sera mis en ligne **ultérieurement** sur le site de l'académie.

https://www.ac-aix-marseille.fr/calendrier-des-epreuves-baccalaureats-general-et-technologique-121768

EPREUVES ANTICIPEES DE FRANCAIS

Chaque candidat individuel doit construire par lui-même son descriptif de lectures et textes en conformité avec les programmes de la classe de première. Il présente l'épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires.
Des informations seront **prochainement** disponibles sur le site de l'académie pour vous accompagner dans la rubrique informations aux candidats :

https://www.ac-aix-marseille.fr/informations-aux-candidats-baccalaureats-general-et-technologique-121743

CONTENUS DES EPREUVES DU BACCALAUREAT

L'ensemble des informations relatives au baccalauréat sont disponibles sur le site Eduscol

https://eduscol.education.fr/2343/candidats-individuels-au-baccalaureat-general-et-au-baccalaureat-technologique

DEFINITION DES EPREUVES ANTICIPEES DE FRANÇAIS :

- Note de service du 23 juillet 2020 (BOEN spécial n°6 du 31 juillet 2020)

Epreuves anticipées obligatoires et à l'épreuve orale de contrôle de français à compter de la session 2021
Modifié par la note de service du 12 novembre 2021 (BOEN n° 43 du 18 novembre 2021)
Epreuves anticipées obligatoires et épreuve orale de contrôle à compter de le session 2021 : modification
Modifié par la note de service du 26-9-2023 (BOEN n° 36 du 28 septembre 2023
Modification de l'épreuve orale anticipée de français

- Programme des œuvres pour l'enseignement en 2026-2027
  Note de service du 4 juillet 2025 parue au BOEN n°30 du 24 juillet 2025

Programme national d'œuvres pour l'enseignement de français pour l'année scolaire 2026-2027

DEFINITION DE L'EPREUVE ANTICIPEE DE MATHEMATIQUES :

https://eduscol.education.fr/4230/epreuve-anticipee-de-mathematiques-aux-baccalaureats-general-et-technologique

- Note de service du 10 juin 2025 (BOEN n°6 du 12 juin 2025)

Épreuve anticipée de mathématiques de la classe de première des voies générale et technologique (définition de l'épreuve et précisions sur l'épreuve de rattrapage appelée épreuve orale de contrôle)

- Note de service du 10 juin 2025 (BOEN n°6 du 12 juin 2025)

Automatismes évaluables lors de l'épreuve anticipée de mathématiques pour l'année scolaire 2025-2026 au titre de la session 2027 des baccalauréats général et technologique

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

DEFINITION DES EPREUVES DE SPECIALITES SUIVIES UNIQUEMENT EN CLASSE DE PREMIERE :

- **Baccalauréats technologiques** : Note de service du 29 juillet 2021 (BOEN n° 31 du 26 août 2021) Évaluation ponctuelle dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de la voie technologique à compter de la session 2023

- **Baccalauréat général** : Note de service du 29 juillet (BOEN n°31 du 26 août 2021) Évaluation ponctuelle dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2023

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Annexe n° 1

EPREUVES DE SPECIALITES BACCALAUREAT GENERAL

13 spécialités prévues par la réglementation :

Spécialités	Domaines au choix
Arts	arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre ou arts du Cirque
Biologie-écologie *(enseignement agricole)*	
Education physique et pratiques et cultures sportives	
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	
Humanités, Littérature et philosophie	
Langues, littérature et cultures étrangères et régionales	**allemand** **ou anglais (littéraire)** **ou anglais monde contemporain** **ou espagnol** **ou italien** ou basque *(non ouvert dans l'académie)* ou breton *(non ouvert dans l'académie)* ou catalan *(non ouvert dans l'académie)* ou corse *(non ouvert dans l'académie)* ou créole *(non ouvert dans l'académie)* ou occitan-langue d'oc *(non ouvert dans l'académie)* ou tahitien *(non ouvert dans l'académie)*
Littérature et langues et cultures de l'antiquité	Latin ou Grec
Mathématiques	
Numérique et sciences informatiques	
Physique-chimie	
Sciences et vie de la terre	
Sciences de l'ingénieur	
Sciences économiques et sociales	

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Annexe n° 2

EPREUVES DE SPECIALITES DU BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Spécialités prévues par la réglementation :

Séries	Spécialités	
	Spécialités évaluées en fin de Première	**Spécialités évaluées en Terminale**
ST2S	Physique-chimie pour la santé	- Chimie, biologie et physiopathologie humaines - Sciences et techniques sanitaires et sociales
STL	Biochimie-biologie	- Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire - Physique-chimie et mathématiques
STD2A	Physique-chimie	- Analyse et méthodes en design - Conception et création en design et métiers d'arts
STI2D	Innovation technologique	- Physique-chimie et mathématiques - Ingénierie, innovation et développement durable
STMG	Sciences de gestion et numérique	- Droit et économie - Management, sciences de gestion et numérique
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement	- Economie – gestion hôtelière - Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentation-environnement
S2TMD	Economie, droit et environnement du spectacle vivant	- Culture et sciences **musicales** / ou chorégraphiques / ou théâtrales - Pratique **musicale** / ou chorégraphique / ou théâtrale